



Société
pour la Sauvegarde
du Patrimoine
de Pointe-Claire

Projet
Étude de faisabilité pour le redéveloppement
du site de la Pointe
Présentation et demande d'appui



Présenté à la
Ville de Pointe-Claire

Mars 2015

Société pour la Sauvegarde du Patrimoine de Pointe-Claire
C.P. 1092, Pointe-Claire, Québec, H9S 4H9
(514) 693-9114 info@patrimoinepointeclaire.org

M. Morris Trudeau, maire
Mesdames et Messieurs les conseillers,
Ville de Pointe-Claire

Pointe-Claire, le 10 mars 2015

Objet : Présentation et demande d'appui au projet
Étude de faisabilité pour le redéveloppement du site de la Pointe

Monsieur le maire, Mesdames les conseillères, Messieurs les conseillers,

Par ce document, nous souhaitons vous présenter notre projet d'étude de faisabilité pour le redéveloppement du site de la Pointe et par le fait même, obtenir l'appui de la Ville de Pointe-Claire.

La Société pour la Sauvegarde du Patrimoine de Pointe-Claire est un organisme à but non-lucratif oeuvrant depuis 15 ans à la sauvegarde et à la mise en valeur du patrimoine de Pointe-Claire. Notre Société est reconnue comme un organisme de bienfaisance en raison de son important volet éducatif. Nous sommes heureux d'avoir pu compter sur l'appui du CLD de l'Ouest-de-l'Île dans la réalisation de plusieurs de nos projets liés à l'économie sociale et au patrimoine. Notre objectif est de contribuer à la sauvegarde de notre patrimoine et à la mise en valeur de notre histoire et de mettre de l'avant des projets qui permettront d'établir un moteur de développement récréo-touristique dans l'Ouest-de-l'île et de créer des emplois durables.

En décembre 2014, les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame ont quitté le Couvent de Pointe-Claire après plus de 230 ans de présence dévouée. Une entente intervenue en 1787 entre les Sœurs et la Fabrique de la Paroisse Saint-Joachim procurait l'usufruit de la Pointe aux sœurs, tant qu'elles y habiteront. Ainsi, en raison de leur départ, la Fabrique, propriétaire de la Pointe, se prépare à la vente de ce lieu historique exceptionnel.

De par sa mission de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine, notre Société se doit de jouer un rôle proactif dans un dossier aussi important que celui de l'avenir de la Pointe. Dans le but de préserver l'intégrité de la Pointe et de son patrimoine et de la rendre accessible à l'ensemble de la communauté et aux générations à venir, notre Société souhaite que la Ville de Pointe-Claire fasse l'acquisition de la Pointe.

Puisque la Pointe fait partie du site patrimonial de *La pointe claire*, nommé par la Ville en 2013, il est important de réfléchir à une nouvelle utilisation pour le couvent, le moulin et l'ensemble du site et c'est pour cette raison que nous voulons aller de l'avant avec une étude de faisabilité pour le redéveloppement du site de la Pointe.

Nous savons que des discussions sérieuses concernant l'acquisition de la Pointe ont lieu présentement entre la Ville de Pointe-Claire et la Fabrique. L'acquisition de la Pointe par la Ville est une étape essentielle à la sauvegarde et à la mise en valeur de cet ensemble patrimonial exceptionnel (couvent, moulin et site). Il est donc légitime de se demander ce qu'il adviendra de la Pointe. Un plan d'action concret concernant la gestion et l'avenir de la Pointe est essentiel ;

cette étude de faisabilité pourra aider la Ville de Pointe-Claire à prendre des décisions éclairées en ce sens.

Position de la Fabrique : La Fabrique veut maintenant vendre la Pointe : les intentions du curé sont que ce lieu retourne aux citoyens et c'est pour cette raison qu'il souhaite que la Ville en fasse l'acquisition à un juste prix.

Position de la Ville de Pointe-Claire : vous avez dit des choses très intéressantes sur l'importance du patrimoine de Pointe-Claire. Dans le journal du maire (hiver 2015), on pouvait lire :

« À Pointe-Claire nous sommes particulièrement fiers de notre histoire. »

« Le couvent, tout comme l'église, le moulin et le presbytère, fait partie des plus anciens édifices du Village de Pointe-Claire, un patrimoine diversifié, rarissime et protégé. »

« Dans un souci de protection de ce site historique extraordinaire et ce, pour les générations actuelles et futures, nous assumons un rôle actif dans la définition de l'avenir du couvent et du site, dans les intérêts de la communauté et de la Ville de Pointe-Claire. Nous sommes attentifs et vigilants quant à la protection de ce site magnifique...»

Le 16 décembre dernier, lors d'une séance du conseil à l'Hôtel de Ville de Pointe-Claire, alors qu'avait lieu l'adoption du budget 2015 de la Ville, la Société (représentée par Claude Arsenault) a posé la question suivante : *sachant que la Ville est présentement en discussion avec la Fabrique concernant la Pointe, est-ce qu'un budget est prévu pour son acquisition?*

La réponse de la Ville, par l'entremise de votre directeur général fut la suivante : *« S'il y a acquisition de la Pointe, les disponibilités financières seront là le moment venu. Pas de disposition pour l'instant car on ne connaît pas les chiffres exacts, puisque nous sommes en discussion. On aura une meilleure connaissance en 2015 et nous saurons à ce moment-là, quelles sommes seront allouées ».*

Notre Société constate donc que la Ville est sérieuse dans sa démarche d'acquisition de la Pointe et nous nous devons de jouer un rôle actif dans ce dossier. Il est important de réaliser une étude de faisabilité pour le redéveloppement de la Pointe à ce moment précis de nos démarches afin de connaître tous les tenants et aboutissements du projet. Cette étude se doit d'être concrète, réaliste et approfondie et tenir compte des possibilités de réutilisation du couvent, du moulin et de l'ensemble du site.

Le site de la Pointe : un lieu de rencontre par et pour la communauté

La pointe claire est un site patrimonial depuis 2013, ainsi désigné par la Ville de Pointe-Claire; cette dénomination impose un respect particulier de l'intégrité du patrimoine bâti et du site, en harmonie avec le milieu. Un site patrimonial a pour objectif d'assurer la préservation et la mise en valeur d'un lieu et il faut que les futures utilisations de la Pointe soient en harmonie avec ce statut particulier.

La réutilisation du site de la Pointe devrait être axée sur la tenue d'évènements sociaux, culturels et en lien avec l'histoire et le patrimoine. Le site serait ainsi mis à contribution pour faire revivre des aspects du passé ou pour permettre la diffusion d'artistes locaux et de l'extérieur. Le site deviendrait un point de rencontre *par et pour* la communauté, un lieu

d'échange, de rassemblement propre à Pointe-Claire et qui marquerait de façon positive l'appartenance des citoyens de Pointe-Claire tout en constituant un attrait pour les visiteurs. Tous les organismes en lien avec la culture et le patrimoine qui occuperaient le couvent devraient prendre part à l'organisation d'activités afin de contribuer à la diffusion culturelle et à la revitalisation, notamment, en organisant chacun un évènement majeur annuellement.

Il est aussi primordial que le site s'articule avec le Village et ses commerçants afin de devenir un attrait touristique et ce faisant, un moteur récréo-touristique important.

Description du site

Les berges du lac Saint-Louis sont un patrimoine naturel exceptionnel. S'avançant dans le fleuve Saint-Laurent, la Pointe propose une vue exceptionnelle à près de 360 degrés sur le Lac Saint-Louis, sur le Mont-Royal et sur les bâtiments de Pointe-Claire.

Emplacement : 26 456 pieds carrés (8 064 mètres carrés)

Le couvent

Partie centrale

- C'est l'ancien couvent de 1867
- 80 pieds de façade x 48 pieds de profondeur, sur 4 étages
- Superficie intérieure : 12 375 pieds carrés

Ailes

- 2 ailes sud et nord : 36 pieds x 96 pieds (chacune) de 3 étages
- Superficie intérieure : 9 075 pieds carrés chacune
- Construction : 1963

Ensemble du couvent

- 30 525 pieds carrés intérieur
- Tout le bâti remis aux normes en 2006 (ascenseur et 8 escaliers), gicleurs, normes en matière sécurité, incendie, etc.
- Condition intérieure : impeccable
- Condition extérieure : seule la couverture de la partie centrale aura besoin d'être refaite d'ici quelques années.

La Société a en sa possession une copie des plans du couvent.

Proposition de redéveloppement du couvent par la SSPPC, suivant une consultation tenue auprès de ses membres :

Le redéveloppement du couvent devrait s'articuler selon 5 thématiques :

- Patrimoine
- Culture
- Social
- Récréo-touristique
- Services aux citoyens

Orientations souhaitées :

- Interprétation et mise en valeur du patrimoine et de l'histoire
- Mise en valeur de l'histoire du moulin de Pointe-Claire et des moulins du Québec
- Mise en valeur de l'oeuvre des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame
- Diffusion artistique
- Accessibilité aux citoyens, aux associations et aux artistes locaux
- Centre d'activités récréotouristiques via l'économie sociale
- Éducation
- Services à la communauté

Besoins de la Société pour la Sauvegarde du Patrimoine de Pointe-Claire en lien avec la réutilisation du couvent

- Centre patrimonial avec salle d'exposition
- Centre d'archives
- Local administratif
- Les besoins de la Société pour la Sauvegarde du Patrimoine de Pointe-Claire correspondent à une superficie de 3 000 à 4 000 pieds carrés (10-14% de la superficie totale du couvent)

Autres groupes potentiels en lien avec l'histoire, tel que :

La Quebec Family History Society (QFHS) a besoin d'un local de 3 000 pieds carrés. Elle occupe présentement un local commercial sur la rue Cartier avec un loyer de 1 800\$ par mois. La QFHS pourrait transférer ses locaux vers un lieu qui conviendrait mieux à son centre d'archives et de recherche.

Le seul moulin à vent de l'époque de la colonie française restauré en Amérique du Nord :

- Économie sociale : création d'un écomusée pris en charge par notre Société. Avec le moulin redevenu fonctionnel, la farine pourrait être transformée en pain avec un four de l'époque de la colonie française sur les lieux. La vente des produits (farine, pain, produits locaux, souvenir) et les visiteurs génèreraient des revenus. NB que nous avons déjà en notre possession les meules qui n'attendent que d'être installées dans le moulin!
- Restauration complète du moulin à son état initial de 1710
- Organisation d'évènements majeurs concernant les moulins du Québec afin d'attirer les visiteurs de partout
- Animation près du moulin, pour tous les âges
- Pistes de financement :
 - Programme d'aide pour les biens classés par le MCC
 - Programme d'aide du Conseil d'agglomération de Montréal
 - Programme d'infrastructures (fédéral, provincial et municipal) incluant dorénavant les volets culturels et touristiques
- Ce serait le seul moulin à vent en Amérique du Nord restauré comme à son origine, sous la colonie française.

Historique du moulin

- Construction : 1709-1710
- En fonction jusqu'en 1866 puis, a perdu son mécanisme.
- Rénové en 1963 et 1967
- Classé bien culturel par le ministère en 1983

Firme d'experts pour l'étude : Groupe GID Design

En embauchant une firme d'experts qui possède déjà une solide expérience avec les enjeux patrimoniaux, nous pourrions établir un portrait très défini de la réutilisation et de la mise en valeur possibles de ce bâtiment historique qu'est le couvent, de ce patrimoine rarissime qu'est le moulin et de l'ensemble du site exceptionnel qu'est la Pointe.

Le Groupe GID Design a précédemment été engagé par la Ville de Pointe-Claire en tant qu'expert pour la conseiller sur la sauvegarde et la mise en valeur de son patrimoine. Avec près de 40 ans d'expérience, le Groupe GID Design possède une grande expertise en études de faisabilité et de redéveloppement, notamment en lien avec les enjeux patrimoniaux et la réutilisation de bâtiments patrimoniaux acquis par des municipalités. Leur mission est de s'assurer qu'un projet remplisse son mandat de préservation et de mise en valeur, ait un impact social et économique et améliore la qualité de vie des citoyens.

Volets de l'étude

L'étude de faisabilité devra inclure plusieurs volets qui miseront sur l'économie sociale, dont les suivants :

- Analyse des potentiels de la Pointe;
- Étude détaillée des usages et utilisateurs potentiels;
- Propositions de scénarios d'utilisation;
- Plan d'action et mise en œuvre

Volet financier de l'étude

L'étude de faisabilité devra aussi inclure une estimation des coûts, entre autres ceux :

- Des travaux pour adapter les bâtiments selon les réutilisations envisagées
- De revient annuel pour le fonctionnement de chaque option. Ex : chauffage, électricité, entretien du bâtiment, etc.
- De revient annuel pour le personnel de chaque option. Ex directeur général, employés permanents, saisonniers et commissaires.

Financement diversifié pour le redéveloppement de la Pointe

- Déterminer quels sont tous les programmes gouvernementaux (fédéral et provincial) auxquels la Ville et les locataires du couvent sont éligibles avec les budgets possibles.
- Trouver des exemples d'implication financière de la part de municipalités du Québec dans le cadre de projets semblables au nôtre et illustrer les retombées économiques positives;
- Trouver des fondations privées orientées vers le patrimoine susceptibles d'apporter une aide financière à notre projet;
- Déterminer les sources de revenus potentielles provenant de la nouvelle affectation de la Pointe :
 - Produits issus de notre Société;
 - Vente d'œuvres artisanales locales et exclusives;
 - Frais de location (ex. mariage, congrès, etc.);
 - Locataires du couvent;
 - Activités payantes (ex. ateliers, cours, événements culturels, etc.);
 - Organisation d'événements;
 - Archives et/ou bureaux de la Ville

L'équipe qui encadrera l'étude de faisabilité

Chaque intervenant qui prendra part à cette étude de faisabilité apportera son éclairage et son expertise afin que celle-ci soit le reflet d'un effort concerté, ayant pour objectif la mise en valeur durable d'un lieu qui rayonnera sur l'ensemble de la communauté de Pointe-Claire.

Avant de conclure l'entente avec le Groupe GID Design, une rencontre préalable de l'équipe devra avoir lieu, afin que chaque intervenant puisse apporter son point de vue par rapport à l'étude. D'autres rencontres sont à prévoir à chacune des étapes de l'étude. Avant la publication de l'étude finale, l'équipe devra prendre connaissance d'un rapport préliminaire, afin d'effectuer les derniers ajustements au document de travail et pour que l'étude de faisabilité corresponde bien aux attentes des différents intervenants.

La composition proposée de l'équipe d'encadrement est la suivante :

- Claude Arsenault, président, Société pour la Sauvegarde du Patrimoine de Pointe-Claire
- Morris Trudeau, maire de la Ville de Pointe-Claire
- Robert-F. Weemaes, directeur général de la Ville de Pointe-Claire
- Michel Forest, vice-président, Société pour la Sauvegarde du Patrimoine de Pointe-Claire
- Représentant du CLD (à nommer)
- Représentant du MCC (à nommer)

La **Société pour la Sauvegarde du Patrimoine de Pointe-Claire** travaille depuis 15 ans à la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine. En tant qu'organisme à but non-lucratif, la Société a accès à différents programmes d'aide financière. Possédant une solide expertise en histoire et par rapport aux enjeux patrimoniaux, la Société est grandement impliquée dans la communauté depuis sa création et a largement contribué à l'avancement des connaissances sur l'histoire de Pointe-Claire.

La **Ville de Pointe-Claire** est particulièrement fière de son patrimoine. C'est grâce à une décision des élus que la Pointe fait aujourd'hui partie d'un site patrimonial protégé et que l'achat du site est pris en considération par la municipalité. L'implication des élus dans ce projet est cruciale.

Développement économique West-Island - CLD de l'Ouest-de-l'Île a pour mission le développement et le rayonnement économique de notre secteur, notamment via son programme d'économie sociale.

Le **ministère de la Culture et des Communications**, pour sa part, a comme mission de veiller aux biens culturels qu'elle a classés et d'aider et de soutenir les municipalités qui ont déclaré des sites patrimoniaux pour la mise en œuvre de leur plan d'action pour la sauvegarde et la mise en valeur de ces biens.

Avant de conclure l'entente avec le Groupe GID Design, une rencontre préalable de l'équipe devra avoir lieu, afin que chaque intervenant puisse apporter son point de vue par rapport à l'étude. D'autres rencontres sont à prévoir à chacune des étapes de l'étude. Avant la publication de l'étude, l'équipe devra prendre connaissance d'un rapport préliminaire, afin d'effectuer les derniers ajustements au document de travail.

Appui de la Ville de Pointe-Claire

Le coût de l'étude de faisabilité pour le redéveloppement de la Pointe est de 25 000\$ (voir l'offre de service du Groupe GID). Le CLD nous a signifié son grand intérêt à faire en sorte que le site soit préservé pour la communauté et devienne un moteur récréotouristique. Un tel résultat permettrait de stimuler l'économie, de revitaliser le Village et bénéficierait à l'ensemble des citoyens de l'Ouest-de-l'Île. Dans cet esprit, le CLD est disposé à fournir un soutien financier de l'ordre de 80%, soit 20 000\$, à condition que la Ville de Pointe-Claire appuie le projet. C'est pour cette raison que nous demandons à la Ville une lettre d'appui à la réalisation de cette étude. La Société devra trouver le financement nécessaire pour combler le reste de la somme fixée, soit 5 000\$.

La Pointe est un lieu exceptionnel en raison de son patrimoine et de son histoire : la Ville de Pointe-Claire l'a confirmé en faisant le choix d'avenir de créer le site patrimonial *La pointe claire* en 2013. Dans ce contexte, la recherche d'une nouvelle vocation qui soit en harmonie avec son milieu et respectueuse de son patrimoine et de son histoire s'impose. La Société souhaite effectuer une telle recherche en collaboration avec les élus, les responsables et les citoyens de la Ville de Pointe-Claire. L'objectif visé est non seulement de préserver et mettre en valeur la Pointe, mais aussi d'améliorer la qualité de vie et l'économie du Village. La Pointe peut et devrait devenir un pôle d'attraction important pour Pointe-Claire et, ainsi, contribuer à son rayonnement économique. En appuyant la réalisation de cette étude de faisabilité, la Ville s'assurera de pouvoir compter sur des connaissances et une expertise reconnue en matière d'histoire locale et de patrimoine qui favoriseront le développement d'une vision éclairée et novatrice de l'avenir de la Pointe, profitable pour tous ses citoyens. Par le dépôt de cette demande, nous soulignons notre souhait de travailler ensemble à faire de ce site unique un symbole de fierté pour les générations à venir.

Nous vous remercions sincèrement de votre aide.

Veillez agréer nos salutations distinguées,

Claude Arsenault

Président

Société pour la Sauvegarde du Patrimoine de Pointe-Claire

Annexes

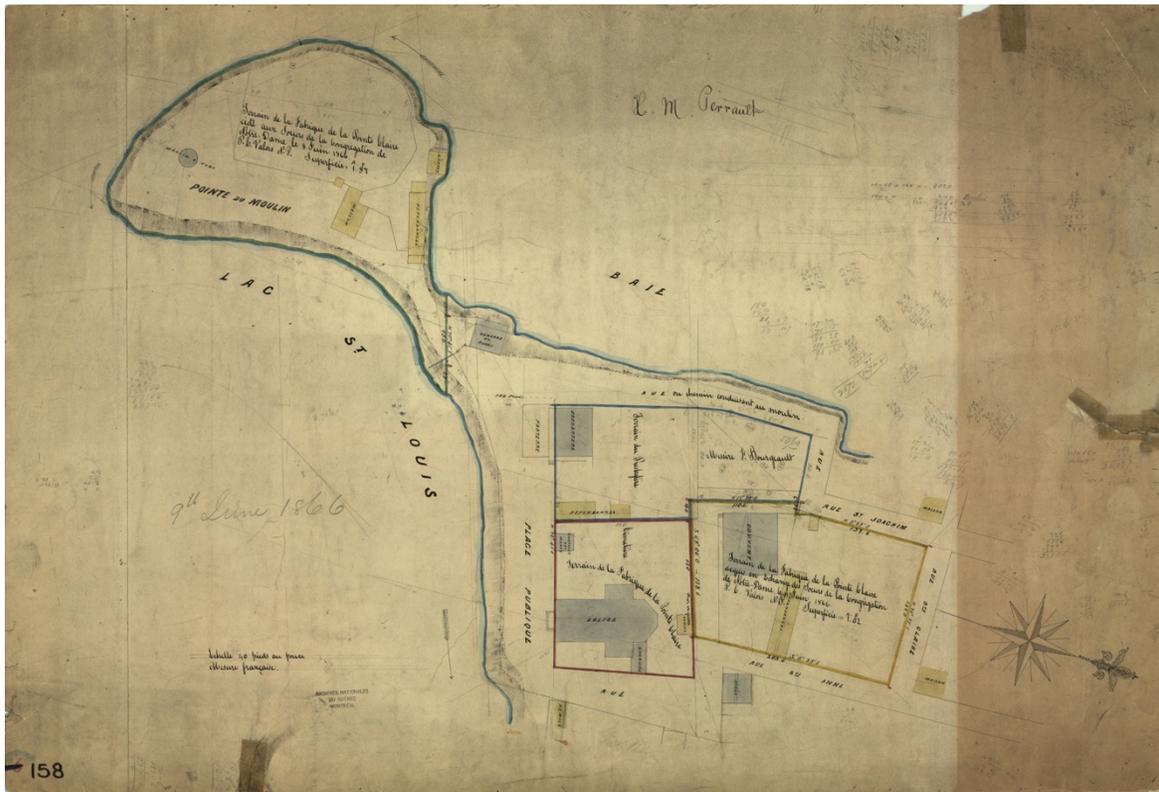
Photos

Plans du couvent et de la Pointe

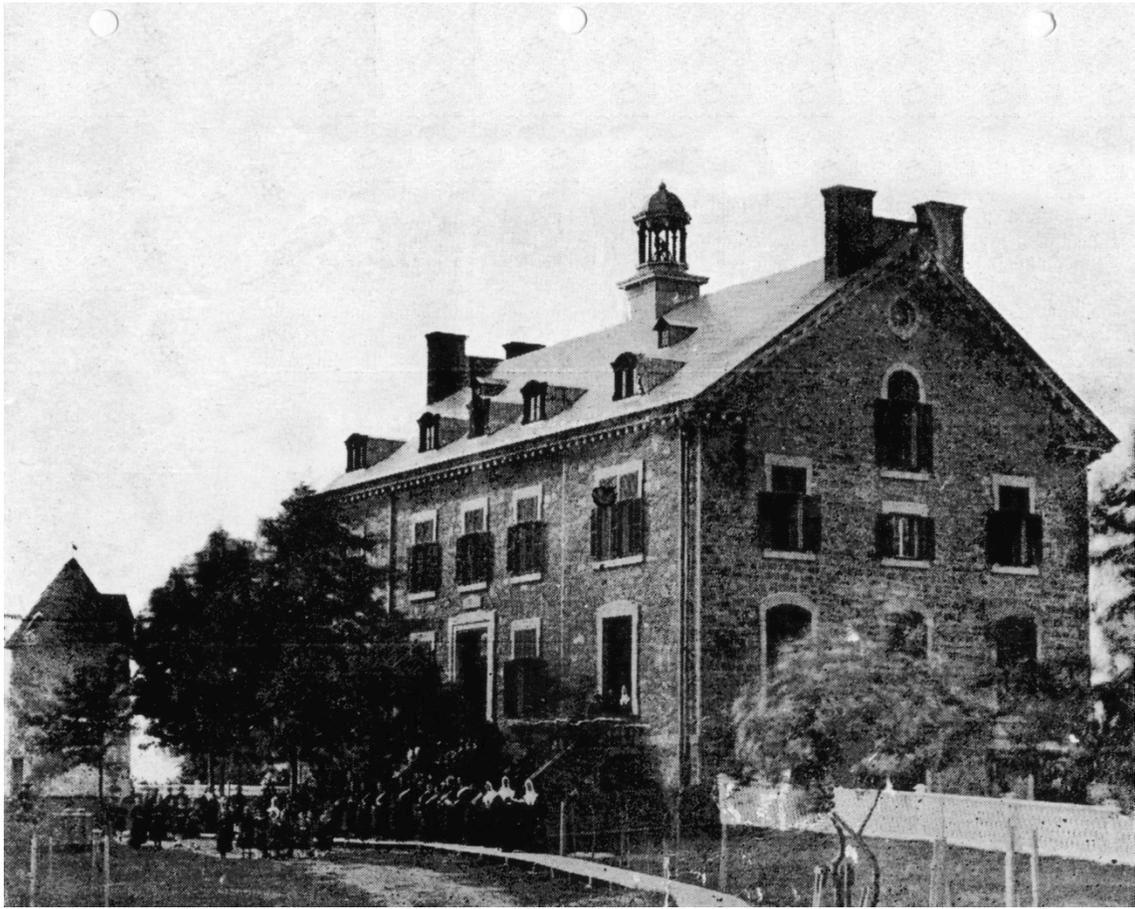
Résolution 2015- du conseil d'administration de la Société

États financiers de la Société 2013-2014

Réalisations de la Société depuis 2000



158







Société
pour la Sauvegarde
du Patrimoine
de Pointe-Claire

Résolution 2015-01-28-01

Il est proposé que la Société pour la Sauvegarde du Patrimoine de Pointe-Claire fasse les démarches nécessaires pour entreprendre la réalisation d'une étude de faisabilité visant la réutilisation du couvent, du moulin et du site de la Pointe. Les démarches s'effectueront auprès du Groupe GID Design afin que ce dernier présente une proposition d'étude pour déterminer la teneur et les coûts de cette étude, auprès du CLD de l'Ouest-de-l'Île afin de solliciter du financement pour cette étude et enfin, auprès de tout autre partenaire potentiel pouvant apporter un appui financier ou autre à la réalisation du projet, incluant des démarches auprès de la Ville de Pointe-Claire pour obtenir son appui à ce projet.

Proposée par Michel Forest, secondée par Stephen Wiencke. Adoptée à l'unanimité.



Linda Sestock, secrétaire

États financiers de la Société 2013-2014

Société pour la Sauvegarde du Patrimoine de Pointe-Claire

	état des résultats du 01-oct-12 au 30-sept-13	01-oct-13 30-sept-14
produits		
subventions	16 302,00	16 646,00
cotisations des membres	390,00	500,00
dons	6 321,95	30 037,00
livres, brochures, cartes, calendriers...	13 016,50	10 417,82
services rendus	600,00	600,00
intérêts	86,70	34,71
net avant capitalisations	<u>36 717,15</u>	<u>58 235,53</u>
capitalisations (+/-)	6 900,00	(10 200,00)
produits	<u>43 617,15</u>	<u>48 035,53</u>
charges		
frais de bureau	406,55	242,91
salaires et avantages sociaux	33 145,58	38 336,59
frais d'opération	1 589,44	1 589,83
immobilisation	1 181,26	333,74
frais de recherche	1 413,98	827,76
frais d'archivage	938,62	174,03
frais d'activités	0,00	428,81
formation	0,00	0,00
droits d'adhésion	130,00	135,00
frais d'impression	4 696,82	2 473,28
frais de représentation	0,00	0,00
honoraires professionnels	0,00	3 238,61
frais bancaires	121,59	197,82
achats en patrimoine importants	0,00	0,00
charges	<u>43 623,83</u>	<u>47 978,36</u>
revenu (perte) de l'exercice	<u>(6,68)</u>	<u>57,17</u>
<i>Claude Arsenault</i> Claude Arsenault, président	<i>SW</i> Stephen Wiencke, trésorier	

Société pour la Sauvegarde du Patrimoine de Pointe-Claire

bilan en date de: 30-sept-13 30-sept-14

actif

banque et dépôts à terme	8 906,08	19 217,36
subventions à recevoir	0,00	0,00
tps-tvq à recevoir	712,43	658,33
	<u>9 618,51</u>	<u>19 875,69</u>

passif (fonds pour projets à venir)

calendrier	0,00	1 700,00
étude de faisabilité - musée de Pointe-Claire	0,00	0,00
brochure Hommage aux Soeurs	0,00	1 200,00
	<u>0,00</u>	<u>2 900,00</u>

avoir des membres

avoir des membres au début	2 025,19	2 018,51
revenu (perte) de l'exercise	(6,68)	57,17
avoir des membres	<u>2 018,51</u>	<u>2 075,69</u>
	<u>2 018,51</u>	<u>4 975,69</u>



Claude Arsenault, président



Stephen Wiencke, trésorier



Société
pour la Sauvegarde
du Patrimoine
de Pointe-Claire

Réalisations de la Société pour la Sauvegarde du Patrimoine de Pointe-Claire

Depuis l'an 2000, la Société a été impliquée dans :

- La sauvegarde de l'intégrité architecturale de *La pointe claire*
- La sauvegarde de trois maisons patrimoniales
- La création de la murale de l'Épicerie du Village (volet historique) en 2011

La Société a réalisé :

- Des visites guidées patrimoniales de Pointe-Claire
- Plusieurs interventions dans les médias
- La création d'un fonds de 3 000 photos anciennes
- Des expositions
- Des conférences
- La rédaction d'articles historiques publiés dans différents journaux
- La création et la mise en place d'un outil pédagogique, historique et architectural (brochure et guide de l'élève) sur le Village de Pointe-Claire pour les classes de cinquième du primaire
- La publication de la brochure historique *À la Pointe Claire* en 2005
- La *Mission de recherche sur les moulins à vent en France, été 2006* ; 10 semaines, 10 000 km parcourus, 70 moulins à vent faisant farine visités, 37 heures d'entrevues avec des spécialistes :
 - Rapport préliminaire de la Mission (119 pages)
 - Transcription de 37 heures d'entrevues audio et vidéo (445 pages)
 - Rapport-synthèse de la Mission (65 pages)
- La *Tournée des moulins à vent du Québec, été 2007* en compagnie de deux experts de France : Chris Gibbins, molinologue et Thierry Croix, charpentier de moulin
- La journée : *Visites et conférences sur les moulins à vent* en collaboration avec Icomos Canada
- La transcription de 1 850 actes notariés concernant les moulins du Québec
- La transcription de plus de 2 500 actes notariés concernant Pointe-Claire depuis 1672
- Des recherches sur l'histoire de Pointe-Claire dans différents centres d'archives
- L'archivage de l'ensemble des documents amassés par la Société
- Le dépôt d'un mémoire auprès du Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec
- La rédaction et publication de 15 articles sur notre patrimoine dans les médias
- La création du site Internet www.patrimoinepointeclaire.org
- L'achat et la restauration des meules pour le moulin de Pointe-Claire mesurant 1,95 m par 35 cm, pesant 2 tonnes chaque et provenant de la Ferté-sous-Jouarre en France (la réception officielle des meules s'est faite le 17 juillet 2010)
- La production d'une brochure intitulée *Le moulin de Pointe-Claire 1710-2010* (le lancement de la brochure a eu lieu le 19 septembre 2010)
- La rédaction et la présentation d'un mémoire sur le plan d'urbanisme de Pointe-Claire en 2010
- La production de calendriers historiques depuis 2010, dont le calendrier 2011, distribué à 13 451 foyers grâce au partenariat avec le Comité du Centenaire de Pointe-Claire
- L'évènement *Des photos qui nous parlent* en 2011

- Une étude de faisabilité pour le Centre patrimonial de Pointe-Claire – maison Antoine-Pilon (avec l'aide financière du CLD West Island) en 2012
- Participation à l'évènement la Promenade de Jane depuis 2012 (Jane's Walk)
- La production de la brochure *Hommage aux Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame de Pointe-Claire* en septembre 2014
- La rédaction et la présentation d'un mémoire sur le site du patrimoine de *La pointe claire*
- La rédaction et la présentation du mémoire *Avis et remarques sur le Village de Pointe-Claire*
- Organisation d'une soirée de discussion sur l'avenir de la Pointe (janvier 2015)

La Société a sensibilisé les instances municipales aux besoins de :

- Procéder à un inventaire et des fouilles archéologiques sur le territoire de Pointe-Claire
- Réaliser conjointement par la Ville de Pointe-Claire et le Ministère de la Culture et des Communications du Québec des études sur l'histoire et l'architecture de Pointe-Claire
- Faire une étude de faisabilité pour la restauration du moulin à vent de Pointe-Claire
- Allouer dans le budget de la Ville de Pointe-Claire un montant de 500 000\$ pour la restauration du moulin pour les phases 1 et 2
- Procéder à la création d'un site du patrimoine de *La pointe claire* (demande faite en septembre 2005)
- Faire l'acquisition de *La pointe claire*

La Société a créé :

- *La Société Découverte et Sauvegarde du Patrimoine de l'Ouest-de-l'Île* en 2002
- *L'Association des Moulins du Québec* en 2007
- Le comité des Amis de la maison Antoine-Pilon en 2012.

En plus, la Société a :

- Participé à l'évènement Opération Patrimoine Architectural de Montréal (OPAM) depuis 2005
- Embauché et supervisé à ce jour de plus de 30 étudiant(e)s provenant de divers secteurs de recherche (histoire, archivistique, anthropologie, rédaction)
- Collaboré à de nombreuses études universitaires sur notre patrimoine

La Société travaille actuellement à :

- Un projet de livre historique : *Pointe-Claire 1713-2013*
- La création du Centre patrimonial de Pointe-Claire – maison Antoine-Pilon